

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 Février 2018

18x18

DÉNOMINATION DE VOIE **« IMPASSE Jacques PRÉVERT »**

Dans le but d'améliorer la localisation des administrés, l'ensemble des propriétaires se sont réunis et ont proposé au Conseil municipal de procéder à l'identification de la voie ci-dessous :

- La voie prenant naissance dans le chemin Henri de MORO sera dénommée « Impasse Jacques PRÉVERT »

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu cet exposé :

- DÉCIDE de dénommer ladite voie comme énoncée ci-dessus,
- ADOPTE cette proposition.
- SE PRONONCE comme suit :
POUR : 32
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 23 Février 2018
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

MR FABRICE VEGA